

Joelle

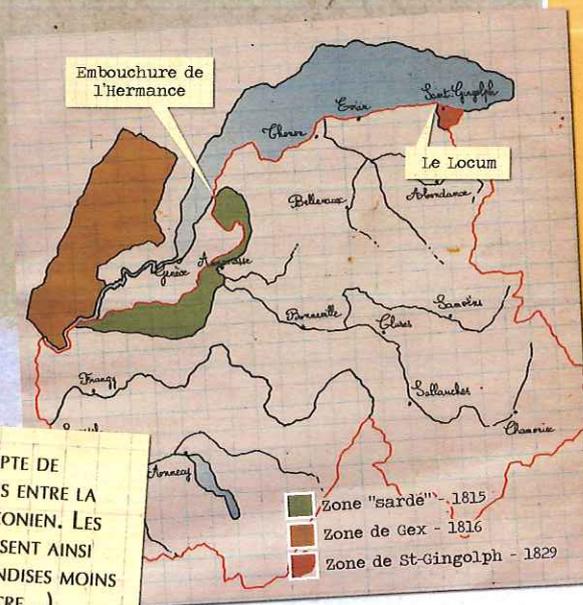
La douane à Rives !

L'histoire de la douane à Rives reste intimement liée à une particularité née en 1815 avec la création des zones franches...

Cette spécificité ne change rien à la présence et au rôle des douaniers en frontière lémanique, mais elle crée néanmoins une situation inédite. En effet, la ligne de zone ne s'interrompt pas entre l'embouchure de l'Hermande, à Chens, et le Locum.

Dès lors, les eaux françaises du lac ont le caractère zonien !

Les douaniers, postés à la sortie de cette zone, relèvent alors de l'autorité du Roi de Piémont-Sardaigne, du moins jusqu'à l'Annexion de la Savoie à la France en 1860.



LA ZONE FRANCHE EXEMPTÉ DE TAXES TOUTS LES ÉCHANGES ENTRE LA SUISSE ET LE TERRITOIRE ZONNIEN. LES ÉPICERIES DE ZONE PROPOSENT AINSI DE NOMBREUSES MARCHANDISES MOINS CHÈRES (CAFÉ, TABAC, SUCRE...).



SOUS-INSPECTEUR DES DOUANES SARDES EN 1859. PRÉSENTS SUR LA RIVE DU LÉMAN, LES DOUANIERS RECULENT SUR UNE LIGNE TERRESTRE ALLANT DE DOUVAINÉ AU CHÂBLE EN PASSANT PAR THOLOMAZ.



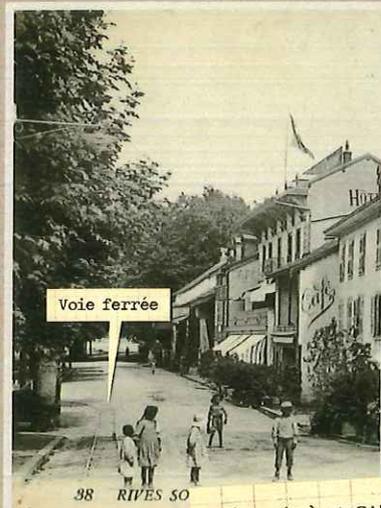
La voie ferrée de Rives

La construction du funiculaire de Thonon, en 1886, s'accompagne de l'installation de 200 mètres de rails à Rives.

Au départ d'un hangar bâti sur le môle Ouest, deux wagonnets tirés par un cheval, acheminaient farines, sucres, denrées coloniales et autres marchan-

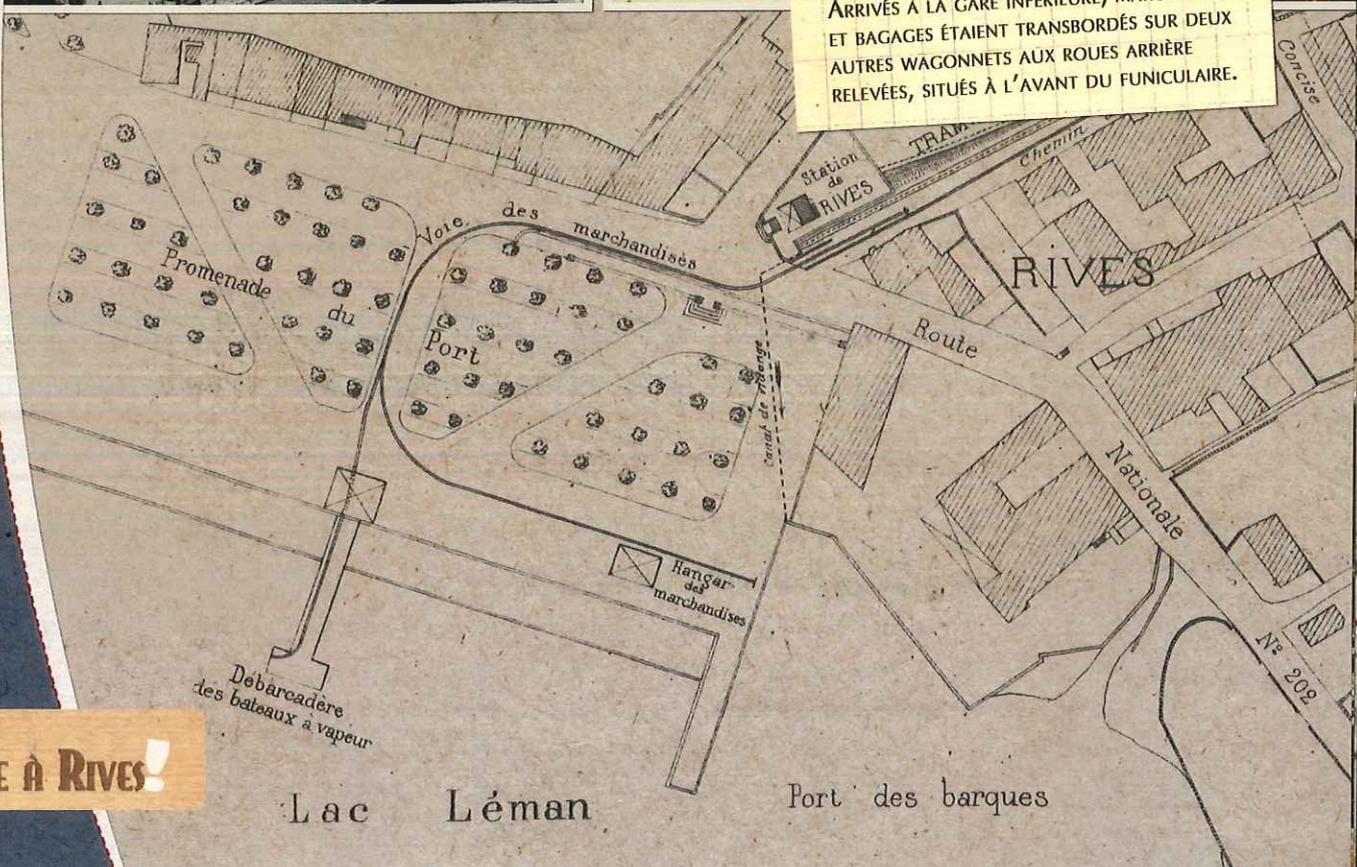
dises vers la station inférieure du funiculaire, et vice-versa.

Un embranchement de la voie se détachait pour aller jusqu'au ponton des bateaux à vapeur. Là, des "quadricyles", simples chariots poussés à la main sur les rails, assuraient le transport des bagages.



38 RIVES 50

ARRIVÉS À LA GARE INFÉRIEURE, MARCHANDISES ET BAGAGES ÉTAIENT TRANSBORDÉS SUR DEUX AUTRES WAGONNETS AUX ROUES ARRIÈRE RELEVÉES, SITUÉS À L'AVANT DU FUNICULAIRE.



Rives douanières

En février 1923, la France arrive à ses fins et promulgue la suppression des zones franches en restaurant illico le contrôle douanier à la frontière franco-suisse.

Un maillage officiel de brigades se met en place de Chens à Saint-Gingolph, en passant par Nernier, Séchex ou Lugrin, pour la surveillance du lac. Seules 5 localités sont néanmoins choisies pour l'édification de bâtiments de douane.

Le premier d'entre eux apparaît à Evian en 1924. Il est bientôt suivi, en 1927, par

les jumeaux d'Amphion et de Tougues, puis en 1931 par celui d'Yvoire.

Pour cette campagne immobilière, l'Administration des douanes fait appel à l'architecte annécien Fleury Raillon (1862-1947). Fervent représentant d'un style Art-Déco régionaliste, il allie élégance et fonctionnalité dans toutes ses réalisations... à commencer par les deux bâtiments construits à Thonon en 1927...



Fleury Raillon.
 L'architecte ordinaire des Monuments historiques et du Département de la Haute-Savoie
 Diplômé par le Gouvernement
Annecy

LE BUREAU D'AMPHION, VENDU EN 1995, EST DEvenu AUJOURD'HUI UN COMMERCE D'ARTICLE DE DÉCORATION.



VENDU AUSSI EN 1995, LE BUREAU DE TOUGUES A ÉTÉ TRANSFORMÉ EN RESTAURANT.



LE BUREAU D'EVIAN A ÉTÉ REMPLACÉ EN 1966 PAR UN BÂTIMENT PLUS MODERNE.



LE BUREAU D'YVOIRE EST DÉMOLI EN 1981 POUR FAIRE PLACE À LA CAPITAINERIE ACTUELLE.



Débarquements contrôlés

Le service actif des douanes, par opposition au service sédentaire des bureaux, s'organise sous forme de brigades. Chacune d'elles est reliée à ses voisines, par le "chemin des douaniers", pour former un cordon de contrôle imperméable tout au long de la rive lémanique.

Pêcheurs, touristes ou simples amateurs de nautisme, susceptibles de décharger clandestinement des marchandises étrangères à terre, forment l'essentiel de leurs prises...

BEAUCOUP PLUS ÉTIRÉ QUE LA VIEILLE SALLE D'ATTENTE, LE BÂTIMENT DES DOUANES VIENT AFFLEURER LE PORTIQUE ART-DÉCO DE THONON-LES-BAINS, INSTALLÉ EN 1903

(PHOTO FAMILLE CURDY - THONON)

L'activité des brigades riveraines du Léman, créées en 1923, se complète néanmoins à chaque ponton de la CGN d'une mission de contrôle des voyageurs en provenance du territoire suisse.

A Rives, une "salle de visite" est construite pour répondre à ce seul usage, à la place de l'ancienne salle d'attente du débarcadère...



Deux douaniers restent en faction à la sortie de la salle et se chargent des usagers qui auraient pu échapper au contrôle.

Comme le montre cette carte du milieu des années 1930 où les rails n'apparaissent plus, la voie ferrée semble avoir été rapidement abandonnée après la mise en fonction du bâtiment.

Les "eaux" franches

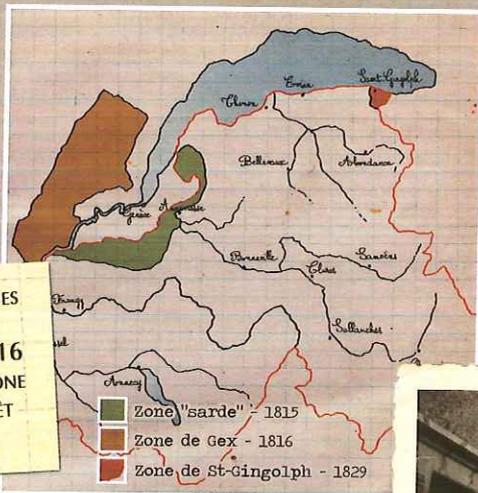
La suppression des zones franches, décidée par la France en 1923, est très vite contestée par les autorités suisses qui portent l'affaire au plus haut niveau.

Après 11 années de procédures, la Cour de Justice Internationale de la Haye contraint la France de restaurer les petites zones franches de 1815 et 1829...

Le 1^{er} janvier 1934, les eaux françaises du lac deviennent à nouveau une zone franche.

La situation donne un avantage inédit aux pêcheurs sur le lac... Ils peuvent désormais naviguer en franchise de droits de douanes en faisant leur plein auprès d'un dépôt spécial d'essence détaxée à Evian. Et gare aux déchargements frauduleux sur la rive, car les gabelous veillent !

Le bord du lac devient en effet une sortie de zone, à l'instar des passages de Douvaine ou du Locum, et toutes les marchandises qui débarquent doivent payer des droits de douane !



LA RESTAURATION DES ZONES FRANCHES NE CONCERNAIT QUE CELLES DE 1815, 1816 ET 1829. LA GRANDE ZONE NE REVÊTAIT AUCUN INTÉRÊT POUR LES SUISSES.

EN MARS 1939, UN PÊCHEUR DE THONON RAPPORTAIT DES JERRYCANS REMPLIS DE 70 LITRES D'ESSENCE DÉTAXÉE DU DÉPÔT D'EVIAN. SURPRIS EN PLEIN DÉCHARGEMENT CLANDESTIN À RIVES, IL A ÉTÉ AUSSITÔT VERBALISÉ PAR LES AUTORITÉS DOUANIÈRES...

REGISTRE D'ÉVÉNEMENTS DE LA BRIGADE DE THONON-PORT



16. et 17 Mars 1939. Affaire M. Noël et P. Feige. Imprimé au canton de Thonon-Port en Suisse d'habitation. L'incident vers 17^h sur canot qui venait d'arriver au quai de l'Esplanade. Le zéro Noël faisait au service du M. P. Rives de Thonon déclarant au service que les deux jerrycans contiennent à bord de l'embarcation contenant le litre d'essence provenant du dépôt spécial d'Evian. Notre agent procédant de suite M. Noël que les marchandises au dépôt pour le service à terre. A 18 heures le chef de brigade de Thonon fut avisé de cette constatation au bon bureau Jussot Victor chef de Port 7^e. Craignant une détaxe non frauduleuse, ce deux agents retournèrent sur le lieu et constatèrent que les deux jerrycans avaient été remplis dans un hangar situé entre au bord du lac appartenant au lieu de Rives. Mais au cours de faits, un jerrycan était placé sur le bord de l'effectif sur le dimanche de l'indemnité, et pour prévenir un éventuel déchargement clandestin, on chef de Port 7^e donna avis au service de la rive de la rive de la rive. L'incident est réglé le 17 courant à 18^h. J'accompagne les deux agents (Jussot et Feige) à l'Esplanade.

GUÉRITÉ DOUANIÈRE DE SORTIE DE LA ZONE DE ST-GINGOLPH, AU LOCUM, APRÈS 1934.

Transformations

En 1966, le sens de circulation des usagers à l'intérieur de la salle de visite fait l'objet de modifications afin de libérer de l'espace dans le cadre d'une réorganisation générale des services douaniers.

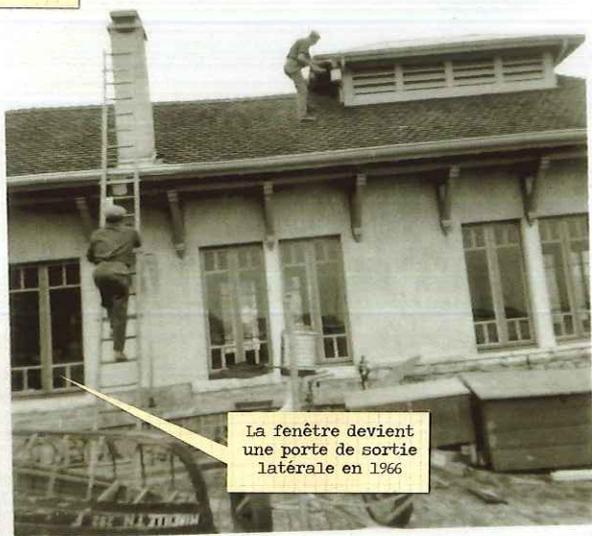
Le bâtiment est scindé en deux parties par un mur occultant le fond de la salle au banc de visite et le passage des anciens rails. La sortie des voyageurs se fait

désormais par les deux portes latérales aménagées à la place des deux fenêtres d'origine.



REMISE DE DÉCORATIONS DANS LA SALLE DE VISITE EN 1962. ON Y VOIT ENCORE LE SAS DE SORTIE VERS LA PLACE DE RIVES.

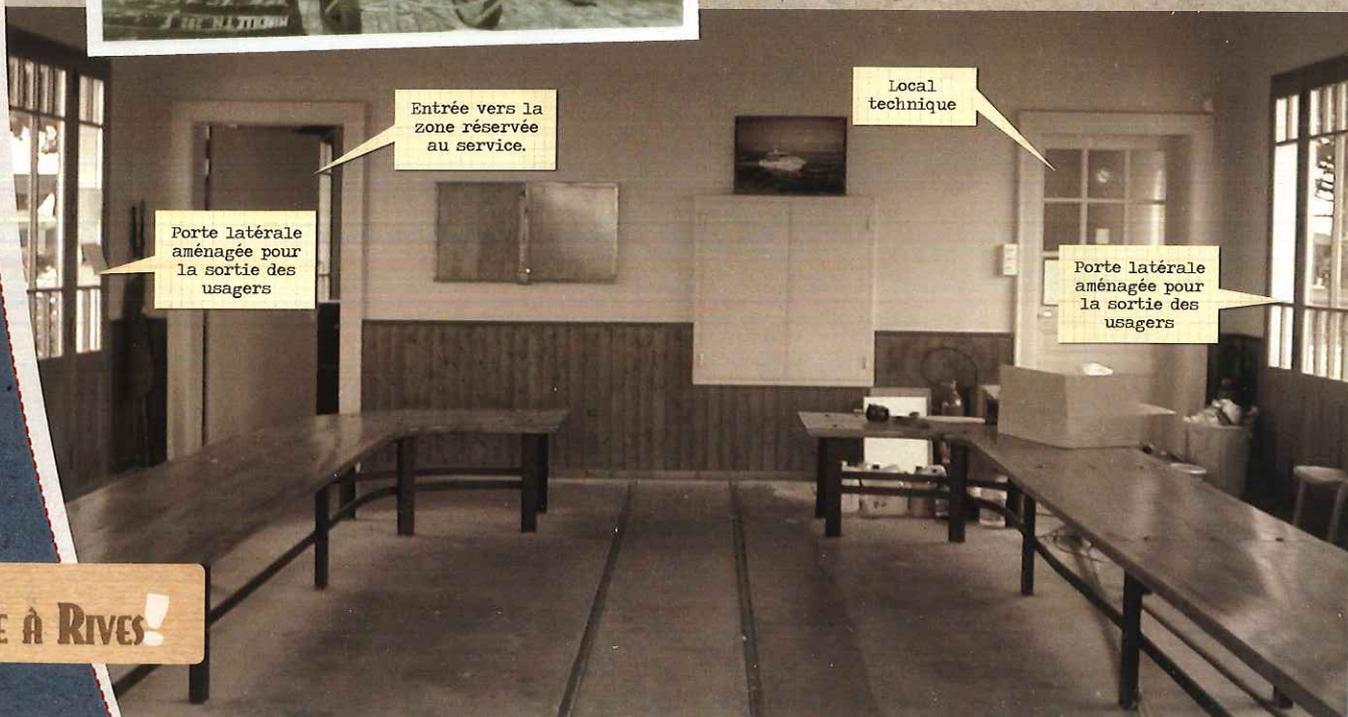
Pendant les travaux en 1966



La fenêtre devient une porte de sortie latérale en 1966

Les petites brigades lémaniques, pour lesquelles l'Administration n'avait pas construit de bureau, disparaissent entre 1953 et 1965.

Trois unités "volantes" à Douvaine, Thonon et Evian, les remplacent pour la surveillance sporadique des débarcadères de Nernier, Messery, Excenevex, Sciez, Séchex, Meillerie et du Locum.



Entrée vers la zone réservée au service.

Local technique

Porte latérale aménagée pour la sortie des usagers

Porte latérale aménagée pour la sortie des usagers

Présence douanière

Depuis fin 1917, plusieurs générations de gabelous français se sont succédées à Thonon. La salle de visite a changé de main depuis 2004 avec la fin de la

brigade lacustre. Le bâtiment abrite aujourd'hui les vestiaires et commodités masculines de la Brigade de Surveillance Extérieure de Thonon. Forte de 18 agents, elle est la dernière brigade du secteur chablaisien et intervient de Saint-Gingolph à Chens, en passant par Châtel... et les rives du lac...

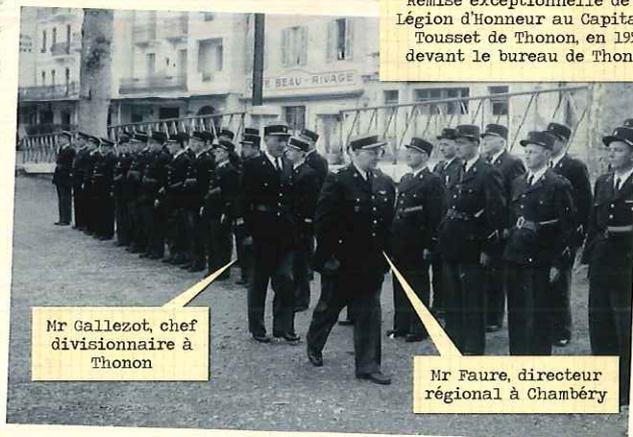
Quant à la salle de visite, elle reste intacte et devient un site privilégié pour la présentation d'expositions au grand public !



Remise de décorations dans les années 1920, devant la salle de visite.

Remise exceptionnelle de la Légion d'honneur au Capitaine Tousset de Thonon, en 1955, devant le bureau de Thonon.

LA BSE DE THONON EN JUIN 2011, SUR LE TOIT DE L'ANCIEN MAGASIN DU BUREAU, DEVENU AUJOURD'HUI UNE TERRASSE ATTENANTE AU PREMIER ÉTAGE DU BÂTIMENT.



Mr Gallezot, chef divisionnaire à Thonon

Mr Faure, directeur régional à Chambéry

